

Réf: Dossier N° 043330

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE SPORTIVE STADE D'ABIDJAN »

Abidjan, Adjamé, 220 logements, Lot 01, Ilot 02

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/08/2021 reçus par Me SIDIBET KRAMO ANGELE, enregistrés au CEPICI, le 05/08/2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « SOCIETE SPORTIVE STADE D'ABIDJAN »

- La gestion et l'organisation d'activités sportives donnant lieu à l'organisation de manifestations payantes et à versement de rémunérations aux sportifs et cadres sportifs
- La gestion de toutes les missions qui lui sont dévolues par la loi sur le sport dans le cadre de la convention passe avec l'association-support Stade d'Abidjan
- La réalisation et la participation à toutes les activités dont elle bénéficie au titre des numéros d'affiliations à la fédération ivoirienne de Football et aux ligues de football dévolus à l'association commerciale
- La promotion, par tous les moyens, directement ou indirectement, de la ou des équipes et activités dont elle a la gestion l'exploitation commerciale de l'image collective des équipes et de l'image associée des sportifs dont elle a la gestion ainsi que du nom, des couleurs et d'autres signes distinctifs de l'association sportive susmentionnée, tel que prévu par la loi sur le sport
- La conclusion, avec les sportifs et les cadres sportifs (entraîneurs, éducateurs, enseignants et préparateurs physiques) qu'elle emploie, 7,000,000 F CFA divisé en (700.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 700 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Adjamé, 220 logements, Lot 01, Ilot 02

M SOULEYMANE SIDIBE (ADMINISTRATEUR)

M KOFFI KOUAKOU OLIVIER (ADMINISTRATEUR)

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00114 du 18/11/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°34892/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

